

<b>U20 Regional 1 / Unique</b>	<b>Poule Unique</b>	<b>9</b>
--------------------------------	---------------------	----------

**Dimanche 28/09/2025 12H45**

53625026 21358.1	Fclsd 21- Chambéry Savoie Foot 21	Parc Des Sports Courtois Fillot 2
Arbitre assistant 1	PEREIRA OLIVEIRA Lilou 2548437785 161 km	Terrain Annexe
Arbitre assistant 2	ROMERO Arthur 2547001913 156 km	53 Route De St Didier 69760 LIMONEST

<b>U20 Regional 2 / Unique</b>	<b>Poule C</b>	<b>37</b>
--------------------------------	----------------	-----------

**Samedi 27/09/2025 14H30**

53626006 21556.1	F.C. Belle Etoile Me 21- Cluses F.C. 21	Stade De La Grillette
Arbitre assistant 1	VANDURME Nathan 2546253438 65 km	130 Chemin Du Stade
Arbitre assistant 2	AMLIL Mohamed 9603345943 6 km	73200 MERCURY

**Dimanche 28/09/2025 12H30**

53626008 21558.1	U.S. La Motte Servol 21- Eybens Oc 21	Complexe Sportif Raoul Villot 3
Arbitre assistant 1	BENKEMOUCHE Hamza 2545058539 4 km	360, Rue Du Cheminet
Arbitre assistant 2	KAHOUL Samir 2568622006 6 km	73290 LA MOTTE-SERVOLEX

**Dimanche 28/09/2025 15H**

53626009 21559.1	Aix Fc 21- F.C. Du Nivolet 21	Stade Giuseppe Garibaldi
Arbitre assistant 1	LAMBERLIN Yann 2543284595 3 km	1600 Boulevard Garibaldi
Arbitre assistant 2	VERDOYA Robin 2519440980 3 km	73100 AIX LES BAINS

<b>U20 District / Unique</b>	<b>Poule A</b>	<b>1</b>
------------------------------	----------------	----------

**Samedi 27/09/2025 15H**

54001849 53399.1	J.S. Chamberienne 41- Fc Chambotte 41	Stade Jacques Level
Arbitre centre	VANNESPENNE Herve 2578614629 37 km	Rue Du General Cartier 73160 COGNIN

**Samedi 27/09/2025 16H**

54001851 53401.1	U.S. La Ravoire 21- Domessin U.S. 21	Stade Marcel Basset
Arbitre centre	PERRON Emmanuel 2548621825 41 km	595 Chemin Des Drouilles 73490 LA RAVOIRE

**Samedi 27/09/2025 16H30**

54001847 53397.1	Ent.S. Drumettaz Mou 41- Cham. Sport 73 41	Stade Des Fins 2
Arbitre centre	CROZIO Cedric 2520349188 5 km	Terrain Annexe
Délégué principal	HUNSTEDT Gilles 2543051124 62 km	Chemin Du Fiolage
Délégué adjoint 1	MICALLEF Sauveur 2547964154 40 km	73420 DRUMETTAZ CLARAFOND
54001850 53400.1	Aix Fc 41- Es Tarentaise 41	Stade Giuseppe Garibaldi
Arbitre centre	TAYLAN Baris 9604331928 20 km	1600 Boulevard Garibaldi 73100 AIX LES BAINS

<b>D2 / Unique</b>	<b>Poule Unique</b>	<b>8</b>
--------------------	---------------------	----------

**Samedi 27/09/2025 20H**

53975603 52649.1	Haute Tarentaise 1- U.S. La Motte Servol 2	Stade Jean Claude Rocca
Arbitre centre	BOUCHER Damien 2544458938 74 km	1 - 85 Impasse Du Stade 73210 LA PLAGNE TARENTEISE

**Dimanche 28/09/2025 15H**

53975560 52627.1	Laissaud F.C. 1- F.C. Belle Etoile Me 2	Stade Des Marais
Arbitre centre	PICQUE Ernest 2528728452 57 km	Rue Du Stade 73800 LAISSAUD
53975938 52794.1	U.S. Chartreuse Guie 1- Cham. Sport 73 1	Stade Andre Chanet
Arbitre centre	BOUCHELACHEM Semchdine 2578621717 40 km	Le Suiffet
Observateur principal	LOMBARD Alphonse 2599860606 36 km	38380 ENTRE DEUX GUIERS

<b>D2 / Unique</b>	<b>Poule Unique</b>	<b>8</b>
--------------------	---------------------	----------

**Dimanche 28/09/2025 15H**

53997855	53287.1	Et.S. Le Bourget Du 1- U.S. La Ravoire 1	2518683608	11 km	Stade André Sandon Rue Du Stade 73370 LE BOURGET DU LAC
Arbitre	centre	DURMAZ Tayfun			

<b>D3 / Unique</b>	<b>Poule A</b>	<b>10</b>
--------------------	----------------	-----------

**Dimanche 28/09/2025 12H45**

53895230	50215.1	A. Portugais Croix R 2- Challes S.F. 1	9602937850	36 km	Stade Boutron Rue Du Grand Champs 73000 CHAMBERY
Arbitre	centre	RAHHALI Mohammed			
53974426	52185.1	U.S. Chartreuse Guie 2- F.C. St Baldoph 1	2547644416	23 km	Stade Andre Chanet Le Suiffet 38380 ENTRE DEUX GUIERS
Arbitre	centre	JUNG Louis			

**Dimanche 28/09/2025 15H**

53974383	52164.1	J.S. Chamberienne 2- Domessin U.S. 1	2543837147	17 km	Stade Noël Mercier Rue Pre Fontaine 73420 VOGLANS
Arbitre	centre	YILDIRIM Esat			
53974427	52186.1	F.C. Sud Lac 1- A.S. Novalaisienne 1	9602960377	8 km	Stade Charles Burdinat Chemin De La Curiaz 73170 YENNE
Arbitre	centre	CHAFAI Bilel			
53974468	52206.1	C.A. Yennois 1- Hfcc 1	2510460057	25 km	Stade Municipal Le Bourg 73520 LA BRIDOIRE
Arbitre	centre	SOTO Gerard			
53974469	52207.1	A.S. La Bridoire 1- Fc Chambotte 3	2578614629	54 km	
Arbitre	centre	VANNESPENNE Herve			

<b>D3 / Unique</b>	<b>Poule B</b>	<b>9</b>
--------------------	----------------	----------

**Samedi 27/09/2025 20H**

53976762	53124.1	A.S. Mont Jovet Boze 1- U.S. Modane 1	2528728452	90 km	Stade Maxime Pautot Route Du Camping 73350 BOZEL
Arbitre	centre	PICQUE Ernest			

**Dimanche 28/09/2025 12H45**

53996798	53266.1	U.S.C. Aiguebelle 2- Coeur Sf 1	2543493522	74 km	Stade Roger Maillet Rue Du Stade 73220 ST PIERRE DE BELLEVILLE
Arbitre	centre	KARABULUT Mehmet			

**Dimanche 28/09/2025 15H**

53996316	53244.1	F.C. St Michel Sp. 1- A.S. D'Ugine 1	2518688766	90 km	Stade Marcel Faure Brac Rue Du Stade 73140 ST MICHEL DE MAURIENNE
Arbitre	centre	MEGUIRECHE Abdelhafid			
53998379	53328.1	U.S. Grignon 1- U.S. Grand Mont La B 1	2545119545	56 km	Stade De Neveau 1 Route Departementale 925 73200 GRIGNON
Arbitre	centre	AIT KHOUYA Abdessamad			
53998380	53329.1	As Hte Combe Savoie 1- U.O.A 2	2548233435	48 km	Stade Du Vernay Chemin Du Roy 73460 STE HELENE SUR ISERE
Arbitre	centre	AYARI Mohamed			

<b>D4 / Unique</b>	<b>Poule A</b>	<b>11</b>
--------------------	----------------	-----------

**Samedi 27/09/2025 20H**

53975650	52675.1	Aix Fc 3- U.S. La Ravoire 2	2545058539	16 km	Stade Giuseppe Garibaldi 1600 Boulevard Garibaldi 73100 AIX LES BAINS
Arbitre	centre	BENKEMOUCHE Hamza			

**Dimanche 28/09/2025 12H45**

<b>D4 / Unique</b>	<b>Poule A</b>	<b>11</b>
--------------------	----------------	-----------

**Dimanche 28/09/2025 12H45**

53975424	52563.1	F.C. Sud Lac 2- F.C. Du Nivolet 2			Stade Noël Mercier Rue Pre Fontaine 73420 VOGLANS
	Arbitre centre				
53975647	52672.1	Laissaud F.C. 2- U.S. La Motte Servol 3			Stade Des Marais
	Arbitre centre	DJEHICHE Farid	2520230461	26 km	Rue Du Stade 73800 LAISSAUD
53975648	52673.1	C.A. Yennois 2- Hfcc 2			Stade Charles Burdinat
	Arbitre centre	BOUBAKER Ali	2599860559	29 km	Chemin De La Curiaz 73170 YENNE

**Dimanche 28/09/2025 15H**

53975649	52674.1	A.S. Barberaz 1- F.C. St Baldoph 2			Stade Municipal
	Arbitre centre	HAMADI Mustapha	2520230475	9 km	14 Bis Chemin Des Pres 73000 BARBERAZ
53975651	52676.1	Ent. Val D Hyeres 2- Fc Pont 1			Stade Municipal
	Arbitre centre	MULLER Johnny	2087114304	22 km	Le Chef Lieu 73000 MONTAGNOLE

<b>D4 / Unique</b>	<b>Poule B</b>	<b>12</b>
--------------------	----------------	-----------

**Samedi 27/09/2025 19H30**

53998159	53307.1	Ent.S. Drumettaz Mou 3- A.S. Cuines La Chamb 2			Stade Des Fins 2
	Arbitre centre	SMAILI Mohamed	2588652103	37 km	Terrain Annexe Chemin Du Fiolage 73420 DRUMETTAZ CLARAFOND

**Dimanche 28/09/2025 12H15**

53976896	53191.1	Haute Tarentaise 2- St Remy Un.Sp 1			Stade Albert Martin
	Arbitre centre	GINIAUX Jonathan	2545089997	147 km	356-426 Avenue Du Stade 73700 BOURG ST MAURICE

**Dimanche 28/09/2025 15H**

53976891	53186.1	F.C. Belle Etoile Me 3- U.S. Grand Mont La B 2			Stade De La Grillette
	Arbitre centre	VINCENT Henri	2568617097	95 km	130 Chemin Du Stade 73200 MERCURY
53976894	53189.1	Maurienne Ca 2- Bauges F.C. 1			Stade Pierre Rey1
	Arbitre centre	CAMUS Bernard	2599864314	58 km	Terrain Honneur Rue De La Liberation 73300 ST JEAN DE MAURIENNE
53998421	53349.1	Cognin Sp. 2- Montagny A.S. 1			Stade Du Château 1
	Arbitre centre	GHAZI FAKHR Kamal	2598639269	6 km	Rue Claude Debussy 73160 COGNIN
53998422	53350.1	Villargondran 2- Af73 1			Stade Des Bourguignons
	Arbitre centre	NGOM Djiga	9604720547	81 km	Chemin Des Bourguignons 73870 ST JULIEN MONT DENIS

<b>D5 / 1</b>	<b>Poule A</b>	<b>28</b>
---------------	----------------	-----------

**Samedi 27/09/2025 20H**

54673148	56074.1	Cham. Sport 73 2- A.S. Novalaisienne 2			Stade Boutron
	Arbitre centre				Rue Du Grand Champs 73000 CHAMBERY

**Dimanche 28/09/2025 12H45**

54673147	56073.1	A.S. La Bridoire 2- Domessin U.S. 2			Stade Municipal
	Arbitre centre				Le Bourg 73520 LA BRIDOIRE

**Dimanche 28/09/2025 15H**

<b>D5 / 1</b>	<b>Poule A</b>	<b>28</b>
---------------	----------------	-----------

**Dimanche 28/09/2025 15H**

54673107 56033.1 Arbitre centre	Ent.S. Drumettaz Mou 4- Cognin Sp. 3	Stade Des Fins 2 Terrain Annexe Chemin Du Fiolage 73420 DRUMETTAZ CLARAFOND
54673146 56072.1 Arbitre centre	Ent. F. Chautagne 2- Challes S.F. 2	Stade Municipal Le Bourg 73310 SERRIERES EN CHAUTAGNE

<b>D5 / 1</b>	<b>Poule B</b>	<b>29</b>
---------------	----------------	-----------

**Dimanche 28/09/2025 12H15**

54677797 56583.1 Arbitre centre	Montmelian A. 3- Marthod Sp. 1	Stade Des Iles Terrain Annexe Avenue Du Gresivaudan 73800 MONTMELIAN
------------------------------------	--------------------------------	---

**Dimanche 28/09/2025 12H45**

54677798 56584.1 Arbitre centre	F.C. St Michel Sp. 2- A.S. Mont Jovet Boze 2	
54677799 56585.1 Arbitre centre	As Hte Combe Savoie 2- St Pierre Sport 2	Stade Du Vernay Chemin Du Roy 73460 STE HELENE SUR ISERE
54677800 56586.1 Arbitre centre	U.S. Grignon 2- Coeur Sf 2 2	Stade De Neveau 1 Route Departementale 925 73200 GRIGNON

<b>D1 / Unique</b>	<b>Poule Unique</b>	<b>7</b>
--------------------	---------------------	----------

**Samedi 27/09/2025 20H**

53976631 53059.1 Arbitre centre	U.O.A 1- U.S. Pontoise 1	Stade Henry Dujol
Arbitre assistant 1	DENEUX Laurent 1020583548 43 km	Parc Olympique De Sauvay
Arbitre assistant 2	MESTACH Jacky 2510208251 87 km	6 Avenue De Winneden
Observateur principal	MADI Ahamada 2568622598 70 km	73200 ALBERTVILLE
53998745 53371.1 Arbitre centre	Cognin Sp. 1- St Pierre Sport 1	Stade Du Château 1
Arbitre assistant 1	DUPAYS Christophe 2598614051 13 km	Rue Claude Debussy
Arbitre assistant 2	CHAMMY Jamal 2500539293 6 km	73160 COGNIN
	MEGUIRECHE Abdelhafid 2518688766 7 km	

**Dimanche 28/09/2025 15H**

53976629 53057.1 Arbitre centre	U.S.C. Aiguebelle 1- Ent.S. Drumettaz Mou 2	Stade Roger Maillet
Arbitre assistant 1	CROZIO Cedric 2520349188 73 km	Rue Du Stade
Arbitre assistant 2	LAHMIDI Youssef 2588645441 53 km	73220 ST PIERRE DE BELLEVILLE
	KARABULUT Mehmet 2543493522 74 km	
53976630 53058.1 Arbitre centre	A. Portugais Croix R 1- Aix Fc 2	Stade Boutron
Arbitre assistant 1	REMILI Faical 2599863097 8 km	Rue Du Grand Champs
Arbitre assistant 2	GUENTRAH Cherif 2543284358 6 km	73000 CHAMBERY
	RAHHALI Mohammed 9602937850 36 km	
53998744 53370.1 Arbitre centre	Es Tarentaise 2- Fc Chambotte 2	Stade Emmanuel Fresno
Arbitre assistant 1	GROS Antony 2546183206 99 km	Bellecombe Tarentaise
Arbitre assistant 2	DESMARIEUX Daniel 2599864008 106 km	73260 AIGUEBLANCHE
Observateur principal	BENOIT Remi 2528705595 17 km	
	CHEVALIER Michel 2229632185 929 km	

<b>Feminiens Seniors District / Unique</b>	<b>Poule Unique</b>	<b>2</b>
--	---------------------	----------

**Dimanche 28/09/2025 10H**

<b>Feminiens Seniors District / Unique</b>	<b>Poule Unique</b>	<b>2</b>
--	---------------------	----------

**Dimanche 28/09/2025 10H**

54502320	55014.1	Haute Tarentaise 2- Coeur Sf 3 3			Stade Albert Martin
	Arbitre centre	DESMARIEUX Daniel	2599864008	137 km	356-426 Avenue Du Stade 73700 BOURG ST MAURICE
54502321	55015.1	U.S.C. Aiguebelle 1- Domessin U.S. 1			Stade Roger Maillet
	Arbitre centre	MESTACH Jacky	2510208251	58 km	Rue Du Stade 73220 ST PIERRE DE BELLEVILLE
54502323	55017.1	Ent. F. Chautagne 1- F.C. La Rochette 1			Stade Municipal
	Arbitre centre	HAND Fabrice	2546863538	54 km	Le Bourg 73310 SERRIERES EN CHAUTAGNE
54502324	55018.1	Ent. Aprc Esb 3- J.S. Chamberienne 1			Stade André Sandon
	Arbitre centre	CORVERA Vanesa	9603463320	113 km	Rue Du Stade 73370 LE BOURGET DU LAC

**Dimanche 28/09/2025 Matin P2**

54502322 55016.1 Non affecté - St Remy Un.Sp 1

<b>U18 Feminin Regional 1 / Unique</b>	<b>Poule Unique</b>	<b>60</b>
--	---------------------	-----------

**Samedi 27/09/2025 16H**

53655984	23893.1	Thonon Evian Gg Fc 1- Chambéry Savoie Foot 1			Stade St Disdille 3
	Arbitre centre	EL MOUSS Ismail	2547967223	31 km	Saint Disdille 74200 THONON LES BAINS

<b>U18 Feminin Regional 2 / 1</b>	<b>Poule C</b>	<b>14</b>
-----------------------------------	----------------	-----------

**Dimanche 28/09/2025 Apres-Midi P2**

53727002 26837.1 Non affecté - Chambéry Savoie Foot 2

<b>U16 Regional 1 / Unique</b>	<b>Poule B</b>	<b>66</b>
--------------------------------	----------------	-----------

**Samedi 27/09/2025 13H**

53627654	22086.1	Thonon Evian Gg Fc 21- Chambéry Savoie Foot 21			Stade St Disdille 3
	Arbitre centre	SEBBAR Ayoub	2546652827	41 km	Saint Disdille
	Arbitre assistant 1	PETIT Jean Christophe	2547156864	54 km	74200 THONON LES BAINS
	Arbitre assistant 2	MESSABEL Yahia	2546902754	46 km	
	Observateur adjoint 1		A désigner par 8607		

<b>U16 Regional 2 / Unique</b>	<b>Poule D</b>	<b>45</b>
--------------------------------	----------------	-----------

**Samedi 27/09/2025 14H**

53628941	22352.1	Rachais E.S. 21- Gaps 21			Stade Albert Batteux
	Arbitre centre	LAURENT Thomas	2547549633	30 km	3 B Allée Des Centaurees Parc De L Ile D Amour 38240 MEYLAN

**Samedi 27/09/2025 14H30**

53628939	22350.1	U.S. La Motte Servol 21- Cranves Sales F.C. 21			Complexe Sportif Raoul Villot 2
	Arbitre centre	FREIHER Pierre Louis	2547017009	13 km	250 Rue Le Cheminet 73290 LA MOTTE-SERVOLEX

**Samedi 27/09/2025 17H30**

53628937	22348.1	F.C. Du Nivolet 21- Aix Fc 21			Stade Des Barillettes
	Arbitre centre	EDDOUM Fatima	9603367433	64 km	100 Route De La Feclaz Zac Des Barillettes 73230 ST ALBAN LEYSSE

<b>U17 D1 / Niveau 1</b>	<b>Poule A</b>	<b>17</b>
--------------------------	----------------	-----------

**Samedi 27/09/2025 15H**

<b>U17 D1 / Niveau 1</b>	<b>Poule A</b>	<b>17</b>
--------------------------	----------------	-----------

**Samedi 27/09/2025 15H**

54157112	53936.1	Fc Chambotte 1 - Chambéry Savoie Foot 1			Stade Francis Ivars
	Arbitre centre	MULLER Johnny	2087114304	8 km	101 Route De La Chambotte 73410 LA BIOLLE
54189394	54159.1	U.S. Chartreuse Guie 1 - U.S. La Ravoire 2			Stade Charles Boursier 1
	Arbitre centre	LAMBERLIN Yann	2543284595	45 km	Avenue Charles De Gaulle 38380 ST LAURENT DU PONT
54189395	54160.1	A.S. Barberaz 1 - St Pierre Sport 1			Stade Municipal
	Arbitre centre	NGOM Djiga	9604720547	4 km	14 Bis Chemin Des Pres 73000 BARBERAZ

**Samedi 27/09/2025 15H30**

54184362	54061.1	Gj La Savoyarde 1 - Ent.S. Drumettaz Mou 1			Stade Des Iles
	Arbitre centre	AIT KHOUYA Abdessamad	2545119545	20 km	Terrain Annexe Avenue Du Gresivaudan 73800 MONTMELIAN

<b>U17 D1 / Niveau 1</b>	<b>Poule B</b>	<b>18</b>
--------------------------	----------------	-----------

**Samedi 27/09/2025 15H**

54154564	53514.1	U.O.A 1 - Ent. Basse Maurienne 1			
	Arbitre centre	MAAMRI Said	2548077152	59 km	
54189093	54124.1	Ent. Val D Hyeres 1 - U.S. La Ravoire 1			Stade Municipal
	Arbitre centre	CHAFAI Bilel	9602960377	22 km	Le Chef Lieu 73000 MONTAGNOLE
54189094	54125.1	F.C. Du Nivolet 1 - Aix Fc 1			Stade Des Barillettes
	Arbitre centre	LE BOLLOC'H LENDERS Livio	9604526473	104 km	100 Route De La Feclaz Zac Des Barillettes 73230 ST ALBAN LEYSSE

**Samedi 27/09/2025 16H**

54154562	53512.1	Haute Tarentaise 1 - Maurienne Ca 1			Stade Jean Claude Rocca
	Arbitre centre	DELHOMME Remy	2544029998	46 km	1 - 85 Impasse Du Stade 73210 LA PLAGNE TARENTEISE

<b>U17 D2 / Niveau 2</b>	<b>Poule Unique</b>	<b>23</b>
--------------------------	---------------------	-----------

**Samedi 27/09/2025 14H**

54189068	54099.1	Haute Tarentaise 2 - J.S. Chamberienne 1			Stade Jean Claude Rocca
	Arbitre centre	FOFANA Makan	9602560034	99 km	1 - 85 Impasse Du Stade 73210 LA PLAGNE TARENTEISE

**Samedi 27/09/2025 15H**

54181992	53974.1	Ent.Chautagne Culoz 1 - Gj La Savoyarde 2			Stade Municipal
	Arbitre centre	BOUCHELAGHEM Semchdine	2578621717	34 km	Le Bourg 73310 SERRIERES EN CHAUTAGNE
54189066	54097.1	U.S. Chartreuse Guie 2 - Et.S. Le Bourget Du 1			Stade Charles Boursier 2
	Arbitre centre	GIGANTE Yanis	2548558489	115 km	Avenue Charles De Gaulle 38380 ST LAURENT DU PONT
54189067	54098.1	Gjuscc 1 - F.C. St Baldoph 1			Stade Michel Vallet
	Arbitre centre	GHAZI FAKHR Kamal	2598639269	7 km	282 Chemin Du Biollay 73000 CHAMBERY

**Samedi 27/09/2025 Apres-Midi P3**

54181993	53975.1	Non affecté - F.C. Belle Etoile Me 2
----------	---------	--------------------------------------

<b>U15 Regional 1 Niveau A / Unique</b>	<b>Poule Unique</b>	<b>48</b>
---	---------------------	-----------

**Samedi 27/09/2025 14H30**

<b>U15 Regional 1 Niveau A / Unique</b>	<b>Poule Unique</b>	<b>48</b>
---	---------------------	-----------

**Samedi 27/09/2025 14H30**

53629279 22414.1 Arbitre centre	Fbbp 1- Chambéry Savoie Foot 1 A désigner par 8601	Stade Municipal 1 145 Rue Des Granges Bonnet 01960 PERONNAS
------------------------------------	---	---

<b>U15 Regional 1 Niveau B / Unique</b>	<b>Poule B</b>	<b>50</b>
---	----------------	-----------

**Dimanche 28/09/2025 13H30**

53629596 22546.1 Arbitre centre	Bourgoin J. Fc 1- Aix Fc 1 GRANJON DELAIRE Maxime 2547052494 13 km	Stade De Chantereine 2 Terrain Synthétique 3 Bd Vincent Scotta 38300 BOURGOIN JALLIEU
------------------------------------	---	--

<b>U15 Regional 2 / Unique</b>	<b>Poule D</b>	<b>54</b>
--------------------------------	----------------	-----------

**Dimanche 28/09/2025 13H**

53630061 22813.1 Arbitre centre	A.S. Montreal La Clu 1- F.C. Du Nivolet 1 A désigner par 8601	Stade Orindis 1 52 Avenue Du Quebec 01460 MONTREAL LA CLUSE
53630062 22814.1 Arbitre centre	U.S. La Motte Servol 1- Gfa Rv 1 EDDOUM Fatima 9603367433 67 km	Complexe Sportif Raoul Villot 2 250 Rue Le Cheminet 73290 LA MOTTE-SERVOLEX

<b>U14 Regional 1 Niveau B / Unique</b>	<b>Poule B</b>	<b>11</b>
---	----------------	-----------

**Dimanche 28/09/2025 11H**

53630454 23008.1 Arbitre centre Observateur principal Observateur adjoint 1	Bourgoin J. Fc 21- Aix Fc 21 DENIS Dorian 2546935198 57 km A désigner par 8602 A désigner par 8602	Stade De Chantereine 2 Terrain Synthétique 3 Bd Vincent Scotta 38300 BOURGOIN JALLIEU
--	---	--

<b>U14 Regional 1 Niveau A / Unique</b>	<b>Poule Unique</b>	<b>55</b>
---	---------------------	-----------

**Samedi 27/09/2025 14H30**

53630190 22876.1 Arbitre centre Observateur principal Observateur adjoint 1	Fbbp 21- Chambéry Savoie Foot 21 A désigner par 8601 A désigner par 8601 A désigner par 8601	Stade Municipal 1 145 Rue Des Granges Bonnet 01960 PERONNAS
--	---	---

<b>U15 D1 / 1</b>	<b>Poule A</b>	<b>13</b>
-------------------	----------------	-----------

**Dimanche 28/09/2025 10H**

54511930 55110.1 Arbitre centre	Fc Chambotte 1- U.S. La Motte Servol 2 TAYLOR Felix 2546648327 52 km	Stade Francis Ivars 101 Route De La Chambotte 73410 LA BIOLLE
54511931 55111.1 Arbitre centre	U.S. Chartreuse Guie 1- Gaps 1 MEROUCHE Zakaria 9602319841 33 km	Stade Charles Boursier 1 Avenue Charles De Gaulle 38380 ST LAURENT DU PONT
54511933 55113.1 Arbitre centre	U.S. La Ravoire 1- Cham. Sport 73 1 BELLIR Abdelhamid 2546475789 23 km	Stade Marcel Basset 595 Chemin Des Drouilles 73490 LA RAVOIRE
54601058 55388.1 Arbitre centre	Chambéry Savoie Foot 2- A.S. Barberaz 1 AIT KHOUYA Ilyes 2546615313	
54601059 55389.1 Arbitre centre	Aix Fc 2- Ent. Val D Hyeres 1 PAROLINI Angelo 2546561891	

<b>U15 D1 / 1</b>	<b>Poule B</b>	<b>16</b>
-------------------	----------------	-----------

**Dimanche 28/09/2025 10H**

<b>U15 D1 / 1</b>	<b>Poule B</b>	<b>16</b>
-------------------	----------------	-----------

**Dimanche 28/09/2025 10H**

54511992	55154.1	Es Tarentaise 1- Ent.Fc Maurienne 1			
	Arbitre centre	LEBRETON POTHIN Evan	2548372253	308 km	
54511994	55156.1	Haute Tarentaise 1- Gj La Savoyarde 1			Stade Jean Claude Rocca
	Arbitre centre	AYDOGAN Emir Efe	2547084876	40 km	1 - 85 Impasse Du Stade 73210 LA PLAGNE TARENTEISE
54511995	55157.1	Ent. Basse Maurienne 1- F.C. Belle Etoile Me 1			Stade Roger Maillet
	Arbitre centre	OUTMANI Aymen	9602316922	37 km	Rue Du Stade 73220 ST PIERRE DE BELLEVILLE
54608064	55582.1	Ent.S. Drumettaz Mou 1- U.S. La Ravoire 2			Stade Des Fins 2
	Arbitre centre	MBACKE Moustapha	9604369729	29 km	Terrain Annexe Chemin Du Fiolage 73420 DRUMETTAZ CLARAFOND
54608065	55583.1	Maurienne Ca 1- F.C. Du Nivolet 2			Stade Joseph Gavarini
	Arbitre centre	REIGNIER Maxime	2547766689	85 km	Rue D Estienne D Orves 73300 ST JEAN DE MAURIENNE

<b>U15 D2 / 1</b>	<b>Poule A</b>	<b>14</b>
-------------------	----------------	-----------

**Dimanche 28/09/2025 10H**

54607050	55491.1	A.S. Barberaz 2- Ent. Ashcs La Bathie 1			Stade Municipal 14 Bis Chemin Des Pres 73000 BARBERAZ
54607109	55507.1	C.A. Yennois 1- Ent.Fc Maurienne 2			Stade Charles Burdinat Chemin De La Curiaz 73170 YENNE
54607144	55525.1	Aix Fc 3- F.C. La Rochette 1			Stade Giuseppe Garibaldi 1600 Boulevard Garibaldi 73100 AIX LES BAINS
54607161	55542.1	Gj La Savoyarde 2- U.O.A 1			Stade Des Iles
	Arbitre centre	BELLIR Hamza	2547366506	29 km	Terrain Annexe Avenue Du Gresivaudan 73800 MONTMELIAN
54607162	55543.1	Domessin U.S. 1- Et.S. Le Bourget Du 1			Stade Municipal
	Arbitre centre	KHAJJOU Ali	2547838351	35 km	Route Du Stade 73330 DOMESSIN

<b>U15 D2 / 1</b>	<b>Poule B</b>	<b>15</b>
-------------------	----------------	-----------

**Dimanche 28/09/2025 09H**

54663287	55695.1	Ent.S. Drumettaz Mou 2- Fc Chambotte 2			Stade Des Fins 2 Terrain Annexe Chemin Du Fiolage 73420 DRUMETTAZ CLARAFOND
----------	---------	--	--	--	--

**Dimanche 28/09/2025 10H**

54604349	55440.1	U.S. La Motte Servol 3- F.C. Du Nivolet 3			Complexe Sportif Raoul Villot 3 360, Rue Du Cheminet 73290 LA MOTTE-SERVOLEX
54662684	55653.1	Gjuscc 1- F.C. St Baldoph 1			Stade Michel Vallet 282 Chemin Du Biollay 73000 CHAMBERY
54663285	55693.1	J.S. Chamberienne 1- F.C. Sud Lac 1			Stade Jacques Level Rue Du General Cartier 73160 COGNIN

<b>U15 D2 / 1</b>	<b>Poule B</b>	<b>15</b>
-------------------	----------------	-----------

**Dimanche 28/09/2025 10H**

54663286 55694.1	F.C. Belle Etoile Me 2- St Pierre Sport 1	9603555118 50 km	Stade De La Grillette
Arbitre centre	KHELIL Hadi		130 Chemin Du Stade
			73200 MERCURY

<b>U15 D2 / 1</b>	<b>Poule C</b>	<b>24</b>
-------------------	----------------	-----------

**Samedi 27/09/2025 16H**

54715751 56619.1	Es Tarentaise 2- A.S. Mont Jovet Boze 1		Stade Emmanuel Fresno
			Bellecombe Tarentaise
			73260 AIGUEBLANCHE

**Dimanche 28/09/2025 10H**

54715752 56620.1	A.S. D'Ugine 1- Haute Tarentaise 2		Stade De Montmain
			65 Place Andre Cerbonney
			73400 UGINE

**Dimanche 28/09/2025 12H**

54715753 56621.1	F.C.B.E Mercury 3- Bauges F.C. 1		Stade De La Grillette
			130 Chemin Du Stade
			73200 MERCURY

<b>Futsal Regional 2 / Unique</b>	<b>Unique</b>	<b>15</b>
-----------------------------------	---------------	-----------

**Samedi 27/09/2025 20H**

53660391 24377.1	A. Futsal Rochette O 1- Lyon 8 Futsal 1		Gymnase Du Centenaire
			Avenue Du Centenaire
			73110 VALGELON LA ROCHETTE

<b>Chpt District Futsal Seniors / Unique</b>	<b>Poule C</b>	<b>30</b>
--	----------------	-----------

**Lundi 29/09/2025 Soir P5**

54769434 56633.1	Non affecté - Cbf74 2
------------------	-----------------------

<b>Chpt District Futsal Seniors / Unique</b>	<b>Poule D</b>	<b>31</b>
--	----------------	-----------

**Lundi 29/09/2025 Soir P5**

54769530 56648.1	Non affecté - A. Futsal Rochette O 2
------------------	--------------------------------------

**Jeudi 02/10/2025 21H15**

54769528 56646.1	A.S. Futsal Moutiers 1- U.O.A 1		Gymnase de Pomblière St Marcel
------------------	---------------------------------	--	--------------------------------

<b>Coupe De France Crédit Agricole / Régionale</b>	<b>Laura</b>	<b>1</b>
--	--------------	----------

**Samedi 27/09/2025 19H**

54820396 27940.1	(S REG2) Es Tarentaise 1- Thonon Evian Gd Gene 1 (NAT3)		Stade Joseph Bardassier 1
Arbitre centre	DOS SANTOS Florian	2518672781 130 km	Avenue Des Thermes
Arbitre assistant 1	DUQUENOY Yannick	1946830000 111 km	Vers La Scie
Arbitre assistant 2	DEGHDICHE Yanis	2543716186 173 km	73600 MOUTIERS TARENTEISE
54820405 27949.1	(S REG2) Ain Sud 1- Ent.S. Drumettaz Mou 1 (S REG3)		Stade Du Forum Des Sports 2
Arbitre centre	HERNANDEZ Rian	2546617296 47 km	Terrain Annexe
Arbitre assistant 1	VACHER Morgan	590914767 38 km	Chemin Des Batterces
Arbitre assistant 2	ISMAILZADA Omaid	2543110721 22 km	01700 ST MAURICE DE BEYNOST

**Samedi 27/09/2025 20H**

54820393 27937.1	(S REG2) Sni Villefontaine 1- Chambéry Savoie Foot 1 (S REG1)		Stade De La Prairie
Arbitre centre	BENKADA Yanis	2544593532 110 km	Route De Vaulx Arbier Cd36
Arbitre assistant 1	GUERROUDJ Soufiane	2578639133 111 km	38090 VILLEFONTAINE
Arbitre assistant 2	BOURAKBA Abaes	510715162 169 km	

<b>Coupe De France Crédit Agricole / Régionale</b>	<b>Laura</b>	<b>1</b>
--	--------------	----------

**Samedi 27/09/2025 20H**

54820399	27943.1	(S REG3) Us Aag Fc 1- Aix Fc 1 (S REG2)		Stade Henri Jeantet 1
	Arbitre centre	MORE Enzo	2545550849 128 km	Rue Du Stade
	Arbitre assistant 1	BEN MAHREZ Mohamed	9603013246	Bas Monthoux
	Arbitre assistant 2	CIPRIANO Raffaele	2529403657 3 km	74100 VETRAZ MONTHOUX

**Dimanche 28/09/2025 14H30**

54820384	27928.1	(D2) A.S. Cuines La Chamb - Bressans Fc 1 (D1) 1		Stade Communal
	Arbitre centre	LOUINEAU Mathias	2544715602 159 km	Rue Du Stade
	Arbitre assistant 1	BOUGATEF Jamel	2578639594 157 km	73130 ST ETIENNE DE CUINES
	Arbitre assistant 2	TAYLAN Baris	9604331928 66 km	
54820395	27939.1	(SE D1) Sillingy As 1- F.C. Du Nivolet 1 (D2)		Stade René Gaillard 1
	Arbitre centre	GIRMA Clement	2598632225 183 km	Route Du Stade
	Arbitre assistant 1	ALCOLEA Vincent	2546307992 111 km	74330 SILLINGY
	Arbitre assistant 2	RKIBI Younes	2543042664 76 km	
54820398	27942.1	(S REG3) Divonne U.S. 1- Villargondran 1 (D1)		Complexe Sportif N°1
	Arbitre centre	LIONNET Guillaume	2538652473 168 km	Terrain Honneur
<b>Indispo</b>	Arbitre assistant 1	MARCELIN Guillaume	2543970714 201 km	380 Avenue Du Cret D'Eau
	Arbitre assistant 2	BARBARROUX Raphael	2520352376 53 km	01220 DIVONNE LES BAINS
54820401	27945.1	(SD4) Vallee De L'Hien 38 1- Maurienne Ca 1 (D2)		Stade Municipal
<b>Indispo</b>	Arbitre centre	COMTE Eric	2599864127 193 km	34 Route De Monnas
	Arbitre assistant 1	MORINIERE Jeremy	2544597369 107 km	38110 ST VICTOR DE CESSIEU
	Arbitre assistant 2	SAINT ALBIN Laurent	2558636741 69 km	

**Dimanche 28/09/2025 15H**

54820390	27934.1	(S REG3) U.S. La Motte - A.S. Montreal La Clu 1 (S Servol 1 REG3)		Complexe Sportif Raoul Villot 3
<b>Indispo</b>	Arbitre centre	BLAIX Jermain	2543137080 119 km	360, Rue Du Cheminet
<b>Indispo</b>	Arbitre assistant 1	MARCHAIS Quentin	2544373929 127 km	73290 LA MOTTE-SERVOLEX
	Arbitre assistant 2	DUPAYS Christophe	2598614051 12 km	

<b>Coupe Laurafoot / Unique</b>	<b>Poule Unique</b>	<b>16</b>
---------------------------------	---------------------	-----------

**Dimanche 28/09/2025 14H30**

54776955	27833.1	(S REG3) Fc Chambotte 1- Thonon Evian Gg Fc 2 (S REG2)		Stade Philippe Basso 1
	Arbitre assistant 1	ACARER Engin	2598630191 44 km	435 Route D Orly
	Arbitre assistant 2	ACHALHI Mohamed	9602960375 30 km	Albens
				73410 ENTRELACS

**Dimanche 28/09/2025 15H30**

54776959	27837.1	(S REG3) Montmelian A. 1- Annecy Fc 2 (S REG1)		Stade Des Iles
	Arbitre assistant 1	EXCOFFIER Fabien	2544714574 37 km	Terrain Annexe
	Arbitre assistant 2	PINET Romuald	1052112789 48 km	Avenue Du Gresivaudan
				73800 MONTMELIAN

<b>Coupe De France Féminine / Régionale</b>	<b>Laura</b>	<b>3</b>
---	--------------	----------

**Samedi 27/09/2025 20H**

54795021	27866.1	(FE R2) Cheran F.C 1- Ent.S. Drumettaz Mou 1 (FA11D2)		Stade René Long
	Arbitre centre	DERONZIER Kevin	2568634217 17 km	Allée Du Collège
	Arbitre assistant 1		A désigner par 8607	74540 ALBY SUR CHERAN
	Arbitre assistant 2		A désigner par 8607	

**Dimanche 28/09/2025 14H30**

<b>Coupe De France Féminine / Régionale</b>	<b>Laura</b>	<b>3</b>
---	--------------	----------

**Dimanche 28/09/2025 14H30**

54795126	27867.1	(FA11D1) Haute Tarentaise - Foot Sud 74 1 (SFEMD1) 1		Stade Albert Martin 356-426 Avenue Du Stade 73700 BOURG ST MAURICE
Arbitre centre		FREIHER Pierre Louis	2547017009 101 km	
Arbitre assistant 1				
Arbitre assistant 2				
54795129	27870.1	(SFEMD1) Chilly E.S. 1- Chambéry Savoie Foot 1 (FE R2)		Stade Municipal 1 1939 Route Du Stade Les Treges 74270 CHILLY
Arbitre centre		NDI KOUNGOU Thaddee	2546864003 43 km	
Arbitre assistant 1			A désigner par 8607	
Arbitre assistant 2			A désigner par 8607	

<b>Coupe Gambardella Crédit Agricole / Régionale</b>	<b>Laura</b>	<b>2</b>
--	--------------	----------

**Samedi 27/09/2025 15H30**

54820899	27996.1	(U18 R2) Eybens Oc 21- F.C. Belle Etoile Me 21 (CGCA)		Stade Roger Journet Terrain Ex Ruire 23 Rue Des Ruire 38320 EYBENS
Arbitre centre			A désigner par 8602	
Arbitre assistant 2			A désigner par 8602	
54820904	28001.1	(CGCA) U.O.A 38- Anancy Le Vieux U.S. 21 (U18 R1)		Stade Henry Dujol Parc Olympique De Sauvay 6 Avenue De Winneden 73200 ALBERTVILLE
Arbitre centre		CHAMMY Jamal	2500539293 56 km	
Arbitre assistant 2				
54820918	28015.1	(CGCA) Chaponnay Mar 21- Chambéry Savoie Foot 21 (U18 R1)		Complexe Sportif Gil La Forêt Rue Du Stade 69970 CHAPONNAY
Arbitre centre		BEJAOUI Amine	2547927349 13 km	
Arbitre assistant 2			A désigner par 8605	

**Samedi 27/09/2025 18H**

54820908	28005.1	(U18 R2) Gj La Savoyarde - A.S. Montreal La Clu 21 (CGCA)		Stade Des Iles Terrain Annexe Avenue Du Gresivaudan 73800 MONTMELIAN
Arbitre centre		BELAROUCI Ismael	2520530462 18 km	
Arbitre assistant 2				

**Samedi 27/09/2025 19H30**

54820907	28004.1	(U18 R2) F.C. Du Nivolet 21- Gaps 39 (CGCA)		Stade Des Barillettes 100 Route De La Feclaz Zac Des Barillettes 73230 ST ALBAN LEYSSE
Arbitre centre		DUMANDAG Hamza	2544514213 10 km	
Arbitre assistant 2				

<b>Coupe Nationale Futsal / Régionale</b>	<b>Laura</b>	<b>5</b>
---	--------------	----------

**Dimanche 28/09/2025 17H**

54772905	27810.1	(FUTD1) Base Fc Grenoble - Association Futsal K 1 1 (CHPT FUT)		
----------	---------	---	--	--

<b>Club :</b>	<b>504423</b>	<b>AIX F.C.</b>					
Dossier :	23102788	du 24/09/2025	U15 D1/1	Poule A	54601056	20/09/2025	
Personne :	CS - SPORTIVE						
Décision :	53	Amende :	Forfait Journée Minimés U15	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
				22/09/2025	22/09/2025		52,00€

<b>Club :</b>	<b>564981</b>	<b>ALBERTVILLE FOOT 73</b>					
Dossier :	23070440	du 19/09/2025					
Personne :	CS - SPORTIVE						
Décision :	97	Amende :	Feuille M. ou tout autre doc. non parvenu	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
				22/09/2025	22/09/2025		35,00€

<b>Club :</b>	<b>580955</b>	<b>U. OLYMPIQUE ALBERTVILLE</b>					
Dossier :	23070442	du 19/09/2025					
Personne :	CS - SPORTIVE						
Décision :	97	Amende :	Feuille M. ou tout autre doc. non parvenu	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
				22/09/2025	22/09/2025		35,00€

<b>Club :</b>	<b>560679</b>	<b>A.S. DE BARBERAZ</b>					
Dossier :	23070444	du 19/09/2025					
Personne :	CS - SPORTIVE						
Décision :	97	Amende :	Feuille M. ou tout autre doc. non parvenu	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
				22/09/2025	22/09/2025		35,00€

<b>Club :</b>	<b>519473</b>	<b>A.S. MONT JOVET BOZEL</b>					
Dossier :	23070447	du 19/09/2025					
Personne :	CS - SPORTIVE						
Décision :	97	Amende :	Feuille M. ou tout autre doc. non parvenu	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
				22/09/2025	22/09/2025		35,00€

<b>Club :</b>	<b>561254</b>	<b>LE HAUT FOOTBALL CLUB DE CHAMBERY</b>					
Dossier :	23070449	du 19/09/2025					
Personne :	CS - SPORTIVE						
Décision :	97	Amende :	Feuille M. ou tout autre doc. non parvenu	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
				22/09/2025	22/09/2025		35,00€

<b>Club :</b>	<b>581932</b>	<b>CHAMBERY SPORT 73</b>					
Dossier :	23070460	du 19/09/2025					
Personne :	CS - SPORTIVE						
Décision :	97	Amende :	Feuille M. ou tout autre doc. non parvenu	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
				22/09/2025	22/09/2025		35,00€

Dossier :	23102787	du 24/09/2025	U15 D1/1	Poule A	54511919	14/09/2025	
Personne :	CS - SPORTIVE						
Décision :	53	Amende :	Forfait Journée Minimés U15	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
				22/09/2025	22/09/2025		52,00€

<b>Club :</b>	<b>527260</b>	<b>U.S. DOMESSIN</b>					
Dossier :	23070451	du 19/09/2025					
Personne :	CS - SPORTIVE						
Décision :	97	Amende :	Feuille M. ou tout autre doc. non parvenu	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
				22/09/2025	22/09/2025		35,00€

<b>Club :</b>	<b>504511</b>	<b>U.S. LA MOTTE SERVOLEX</b>				
Dossier :	23070453	du	19/09/2025			
Personne :				CS - SPORTIVE		
Décision :	97	Amende : Feuille M. ou tout autre doc. non parvenu	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
			22/09/2025	22/09/2025		35,00€

<b>Club :</b>	<b>582159</b>	<b>F.C. PONT</b>				
Dossier :	23070457	du	19/09/2025			
Personne :				CS - SPORTIVE		
Décision :	97	Amende : Feuille M. ou tout autre doc. non parvenu	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
			22/09/2025	22/09/2025		35,00€

<b>Club :</b>	<b>552674</b>	<b>ENT. S. DE TARENTEISE</b>					
Dossier :	23101603	du	22/09/2025	U20 District/ Unique	Poule A	54001844	20/09/2025
Personne :				CS - SPORTIVE			
Décision :	51	Amende 2eme Forfait Journée U20, U15, U17, Futsal	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant	
			22/09/2025	22/09/2025		69,00€	

<b>Club :</b>	<b>548844</b>	<b>F.C. DU NIVOLET</b>				
Dossier :	23070458	du	19/09/2025			
Personne :				CS - SPORTIVE		
Décision :	97	Amende : Feuille M. ou tout autre doc. non parvenu	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
			22/09/2025	22/09/2025		35,00€

					Total Général :	523,00€
--	--	--	--	--	-----------------	---------



FÉDÉRATION FRANÇAISE  
DE FOOTBALL

---

## PROTOCOLE FÉDÉRAL

### **EXCLUSIONS TEMPORAIRES (OU « CARTONS BLANCS »)**

Août 2025

---

Ce protocole est établi conformément aux directives de l'IFAB.

## **CADRE GÉNÉRAL**

### **1. Contexte et finalité**

Face à la montée des incivilités sur les terrains de football amateur et aux multiples formes de contestation ou de pression exercées sur les arbitres, la FFF a décidé d'engager une démarche volontariste pour préserver le cadre du jeu, protéger les acteurs et encourager le respect des arbitres.

L'exclusion temporaire par carton blanc s'inscrit dans cette dynamique. Elle propose une réponse claire, immédiatement applicable et proportionnée, en phase avec les réalités du terrain.

Ce dispositif permet de réguler les tensions sans rompre l'équilibre du match, tout en renforçant la dimension éducative de la sanction.

### **2. Fondement réglementaire**

L'exclusion temporaire repose sur les directives révisées de l'IFAB, en vigueur depuis juillet 2024, qui autorisent les fédérations à introduire ce type de mesure dans leurs règlements des compétitions.

Le présent protocole s'inscrit également dans la continuité du cadre réglementaire adopté par la LFA en assemblée générale en 2008, qui avait ouvert la possibilité d'une exclusion temporaire par carton blanc dans certaines catégories de compétitions régionales et départementales.

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE FOOTBALL

87, Boulevard de Grenelle, 75738 Paris Cedex 15 - T. +33 (0)1 44 31 73 00 - F. +33 (0)1 44 31 73 73 - FFF.fr

N° TVA Intracommunautaire : FR 433 0374 2480 - N° Siret : 303 742 480 000 62



Il s'agit donc d'un dispositif fondé à la fois sur une légitimité réglementaire fédérale antérieure et sur une autorisation actualisée de l'instance internationale qui régit les Lois du jeu, permettant une mise en œuvre cohérente, encadrée et juridiquement sécurisée dans les compétitions amateurs.

### **3. Objectifs du protocole**

Ce protocole poursuit plusieurs objectifs opérationnels et pédagogiques :

- permettre à l'arbitre de disposer d'une réponse immédiate et adaptée à des comportements irrespectueux et contestataires passibles d'avertissement ;
- responsabiliser les joueurs en les confrontant directement à la conséquence de leurs attitudes ;
- soutenir l'autorité de l'arbitre sans alourdir son action, dans une logique de prévention des dérives comportementales.

### **4. Cadre juridique du traitement des réserves**

Le protocole étant rattaché au règlement de la compétition, les éventuelles contestations liées à son application relèvent d'une erreur dans l'exécution du règlement de la compétition, et non d'une faute technique au sens des Lois du Jeu.

En conséquence :

- les réserves déposées sur ce fondement sont instruites par la commission d'organisation compétente ;
- elles ne sont pas traitées par la commission d'arbitrage, dont la compétence se limite aux réserves techniques (article 146 des règlements généraux).

### **5. Mise en œuvre et suivi**

Le protocole est mis en œuvre à titre expérimental, dans les compétitions régionales et départementales volontaires, sous l'égide de la Direction de l'arbitrage (DA) de la FFF.

Un suivi qualitatif et quantitatif sera assuré, avec remontées régulières via un rapport du District ou de la Ligue à [exclusionstemporaires@fff.fr](mailto:exclusionstemporaires@fff.fr). Ce retour d'expérience collectif permettra d'envisager les éventuels ajustements nécessaires.

### **6. Conclusion**

L'actualisation, l'extension et l'harmonisation territoriale du dispositif d'exclusion temporaire s'inscrivent dans une stratégie fédérale de responsabilisation des acteurs et d'amélioration du climat de jeu. Elle offre une réponse concrète aux problématiques des arbitres, tout en renforçant la lisibilité du cadre disciplinaire dans les compétitions amateurs.



Ce protocole, fondé sur l'équilibre entre autorité et pédagogie, marque une étape importante dans la gestion des comportements sur nos terrains.

## **RÈGLES DE MISE EN ŒUVRE**

### **Article 1 – Objet et finalité du dispositif**

L'exclusion temporaire est une mesure disciplinaire à effet immédiat et de durée limitée, consistant à retirer un joueur du terrain sans remplacement possible, en réponse à un comportement « déviant » passible d'avertissement (désapprobation envers une décision de l'arbitre par des paroles ou des actes, attroupement, provocation ou confrontation, attitude irrespectueuse, etc.), à l'exception de toutes les autres infractions passibles d'avertissement au sens de la loi 12, en particulier les fautes « de jeu » (tacles, semelles, coudes, tirages de maillot, poussées, etc.).

Elle a pour objet de sanctionner de manière proportionnée certains manquements au comportement attendu d'un joueur, sans recourir à l'exclusion définitive, tout en préservant l'équilibre sportif de la rencontre.

### **Article 2 – Champ d'application**

L'exclusion temporaire s'applique uniquement dans les compétitions dont le règlement l'autorise expressément. *[Texte à compléter par le District ou la Ligue compétente en fonction de l'organisation de la compétition]*

### **Article 3 – Personnes concernées**

L'exclusion temporaire s'applique exclusivement aux joueurs présents sur le terrain, y compris les gardiens de but. Elle ne concerne pas ici les remplaçants ou les joueurs remplacés, ni les officiels d'équipe.

### **Article 4 – Notification de l'exclusion temporaire par l'arbitre**

L'arbitre notifie l'exclusion temporaire en montrant un carton blanc.

Sur le plan pratique, il indique clairement au joueur concerné la minute à laquelle débute son exclusion et la minute à partir de laquelle il pourra potentiellement réintégrer le terrain, conformément aux modalités prévues à l'article 6.

Cette double indication est donnée oralement au joueur et notée par l'arbitre sur son carton d'arbitrage. Elle permet de sécuriser le décompte, d'éviter toute confusion, et de prévenir les pressions ou contestations en lien avec la durée d'exclusion.



Si le joueur exclu temporairement est le capitaine, alors un autre joueur de champ, appelé « vice-capitaine » et désigné par le capitaine auprès de l'arbitre lors de la signature de la feuille de match avant la rencontre, est nommé pour porter temporairement le brassard de capitaine pour la durée de l'exclusion. Si le « vice-capitaine » ne se trouve plus sur le terrain à cet instant, alors son équipe doit désigner sans délai un nouveau capitaine.

#### **Article 5 – Durée de l'exclusion temporaire**

La durée de l'exclusion temporaire est fixée à 10 minutes de jeu effectif, pour toutes les compétitions autorisant ce dispositif.

#### **Article 6 – Décompte et gestion du temps**

Le décompte de la période d'exclusion débute à la reprise du jeu après la sortie du joueur. L'arbitre intègre dans ce décompte tout temps de jeu interrompu (remplacements, blessures, célébrations de but, etc.).

Le chronométrage est assuré par l'arbitre. *[Texte à ci-dessous à valider et compléter par le District ou la Ligue en fonction de l'organisation de la compétition]. = Une désignation complémentaire (arbitre assistant ou délégué officiel de match...) peut être prévue par le règlement de la compétition.*

#### **Article 7 – Retour du joueur sur le terrain**

À l'issue des 10 minutes, le joueur peut revenir sur le terrain lors du premier arrêt de jeu, après en avoir reçu l'autorisation de l'arbitre. Le retour s'effectue par la ligne de touche, à hauteur de la ligne médiane, sous le contrôle direct de l'arbitre.

#### **Article 8 – Remplacement du joueur exclu temporairement**

L'équipe concernée évolue en infériorité numérique pendant toute la durée de l'exclusion temporaire, sans possibilité de remplacement du joueur sanctionné.

À l'issue de cette période, le retour sur le terrain s'effectue :

- soit par le joueur exclu temporairement ;
- soit par un remplaçant inscrit sur la feuille de match.

#### **Article 9 – Conséquences disciplinaires de l'exclusion temporaire**

L'exclusion temporaire équivaut à un avertissement disciplinaire.



Lorsqu'un joueur reçoit deux avertissements au cours du même match, il est exclu définitivement. Ce cumul peut prendre l'une des formes suivantes :

1. carton jaune + carton blanc
2. carton blanc + carton jaune
3. carton blanc + carton blanc

L'arbitre exclut alors le joueur en lui montrant un carton rouge. Le joueur est exclu pour le reste de la rencontre et son équipe poursuit la rencontre avec un joueur de moins.

### **Article 10 – Comportement du joueur pendant l'exclusion temporaire**

Pendant l'exclusion, le joueur reste sous l'autorité de l'arbitre. Il demeure dans la zone technique ou à proximité de l'encadrement de son équipe, avec la possibilité de s'échauffer.

S'il commet une nouvelle infraction passible d'un avertissement ou d'une exclusion directe, l'arbitre l'exclut définitivement du match en lui montrant respectivement un carton jaune puis un carton rouge ou directement un carton rouge. Son équipe évolue alors avec un joueur de moins jusqu'à la fin de la rencontre.

### **Article 11 – Gestion de la fin de période**

Si la période d'exclusion temporaire n'est pas entièrement purgée à la fin de la première période, le temps restant est reporté sur la seconde période.

Si l'exclusion temporaire est encore en cours à la fin du match, alors le joueur est considéré comme ayant purgé sa sanction.

Le joueur exclu temporairement est autorisé à participer à la séance de tirs au but, celle-ci constituant une procédure de départage distincte du match et à laquelle l'exclusion temporaire ne s'applique pas.

### **Article 12 – Cas de sous-effectif lié aux exclusions temporaires**

Lorsque plusieurs exclusions temporaires réduisent l'effectif d'une équipe à moins de 8 joueurs sur le terrain, l'arbitre interrompt définitivement la rencontre.

Il indique ce motif sur la feuille de match et rédige un rapport circonstancié à destination de *[Texte éventuel à compléter par le District ou la Ligue en fonction de l'organisation de la compétition]*.



### **Article 13 – Traitement des réserves**

L'exclusion temporaire constitue une disposition dérogatoire aux Lois du Jeu, dont l'application est conditionnée à son intégration explicite dans le règlement de la compétition concernée.

Lorsqu'une équipe formule une réserve relative à une erreur d'application du présent dispositif, celle-ci relève d'un manquement au règlement de la compétition. Elle est donc instruite par la commission d'organisation compétente, conformément aux procédures de gestion des réserves administratives ou réglementaires.

Ce type de réserve ne constitue pas une réserve technique au sens des Lois du Jeu et n'est pas examiné par la commission d'arbitrage.



FÉDÉRATION FRANÇAISE  
DE FOOTBALL

---

## PROTOCOLE FÉDÉRAL

### **CONTESTATIONS D'UN OFFICIEL D'ÉQUIPE ET EXCLUSIONS TEMPORAIRES DU CAPITAINE** (OU « CARTONS BLANCS POUR UN OFFICIEL D'ÉQUIPE »)

Août 2025

---

Ce protocole constitue un dispositif expérimental, issu du plan d'action fédéral visant à renforcer la protection des arbitres, adopté par le COMEX de la FFF lors de sa séance du 13 juin 2025.

#### **PRÉAMBULE**

Face à la montée des incivilités sur les terrains de football amateur et aux multiples formes de contestation ou de pression exercées sur les arbitres, la FFF a décidé d'engager une démarche volontariste pour préserver le cadre du jeu, protéger les acteurs et encourager le respect des arbitres.

L'exclusion temporaire par « carton blanc » s'inscrit dans cette dynamique. Elle propose une réponse claire, immédiatement applicable et proportionnée, en phase avec les réalités du terrain. Elle permet de réguler les tensions sans rompre l'équilibre du match, tout en renforçant la dimension éducative de la sanction.

Dans le cadre de l'extension du dispositif d'exclusions temporaires, la FFF a souhaité expérimenter une nouvelle mesure destinée à lutter contre les contestations ou comportements « déviants » des officiels d'équipe depuis la surface technique.

Cette mesure responsabilise non seulement les officiels de chaque équipe, mais également les capitaines. Elle prévoit de lier la présence du capitaine sur l'aire de jeu au comportement de l'officiel.

Ainsi, si un officiel d'équipe inscrit sur la feuille de match (entraîneur ou dirigeant) se rend coupable de désapprobation des décisions de l'arbitre, par paroles ou par gestes, alors il reçoit un carton blanc. Ce dernier oblige alors le capitaine à quitter le terrain de jeu pendant dix minutes, cette exclusion temporaire étant la conséquence du comportement inadapté de l'officiel.

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE FOOTBALL

87, Boulevard de Grenelle, 75738 Paris Cedex 15 - T. +33 (0)1 44 31 73 00 - F. +33 (0)1 44 31 73 73 - FFF.fr

N° TVA Intracommunautaire : FR 433 0374 2480 - N° Siret : 303 742 480 000 62



Cette disposition repose sur une logique simple : faire du capitaine et de l'officiel d'équipe deux pivots indissociables et incontournables du respect de l'autorité arbitrale et du bon comportement de l'équipe.

Cette mesure, complémentaire aux sanctions prévues par les Lois du Jeu, poursuit un double objectif :

- **prévenir les débordements** en agissant dès les premiers signaux d'escalade verbale ou comportementale ;
- **impliquer directement les capitaines et les officiels** dans la gestion comportementale de leur équipe.

L'exclusion temporaire du capitaine consécutive à un comportement répréhensible d'un officiel de son équipe, constitue donc une réponse collective et pédagogique à des attitudes contestataires publiques provenant du banc de touche.

## **RÈGLES DE MISE EN ŒUVRE**

### **Introduction**

Dans le cadre du développement du dispositif d'exclusions temporaires (ou « cartons blancs »), ce protocole complémentaire introduit un usage particulier de la mesure à visée collective, c'est-à-dire lorsque le comportement contestataire émane non pas d'un joueur, mais d'un officiel d'équipe inscrit sur la feuille de match (entraîneur ou dirigeant).

### **Article 1 – Principe**

Lorsqu'un officiel d'équipe (entraîneur ou dirigeant), inscrit sur la feuille de match, adopte un comportement contestataire et public à l'encontre des décisions de l'arbitre, ce dernier peut lui adresser un carton blanc, dans le cadre des pouvoirs disciplinaires qui lui sont conférés par les Lois du Jeu. Cette sanction emporte immédiatement l'exclusion temporaire du capitaine de l'équipe concernée, dans les conditions générales d'application du protocole fédéral relatif aux exclusions temporaires.

### **Article 2 – Fondement du dispositif**

Cette mesure s'inscrit dans un cadre expérimental validé par la FFF, visant à impliquer les capitaines et les officiels dans la régulation des comportements de leur équipe.

Elle constitue une modalité pédagogique exceptionnelle, complémentaire aux sanctions individuelles prévues par les Lois du Jeu.



### **Article 3 – Modalités d’application**

L’arbitre interrompt le jeu et adresse un carton blanc à l’officiel d’équipe qui vient de se rendre coupable de désapprobation des décisions par paroles ou par gestes.

Avec un bras tendu à l’horizontale en direction du capitaine de cette équipe, il indique ensuite que ce carton implique l’exclusion temporaire du capitaine pour une durée de dix minutes de jeu effectif.



Durant cette période, l’équipe joue avec un joueur en moins. Un autre joueur de champ, appelé « vice-capitaine » et désigné par le capitaine auprès de l’arbitre lors de la signature de la feuille de match avant la rencontre, est nommé pour porter temporairement le brassard de capitaine.

Si le capitaine est le gardien de but, alors c’est le « vice-capitaine » qui est concerné pour effectuer les dix minutes d’exclusion temporaire.

L’officiel d’équipe sanctionné par le carton blanc peut demeurer dans la surface technique pendant les dix minutes d’exclusion temporaire.

### **Article 4 – Limitation d’usage**

Chaque équipe ne peut recevoir qu’une seule exclusion temporaire de son capitaine par match en conséquence d’un carton blanc adressé à l’un de ses officiels sur le banc de touche.

En cas de nouveau comportement contestataire d’un encadrant de la même équipe, l’arbitre applique les sanctions individuelles prévues par les Lois du Jeu (avertissement ou exclusion de l’encadrant), sans recourir à une nouvelle exclusion temporaire du capitaine.



## **Article 5 – Retour en jeu**

À l'issue des dix minutes de jeu effectif :

- le capitaine peut réintégrer le terrain après autorisation de l'arbitre ;
- il peut reprendre la fonction de capitaine et porter le brassard, si l'équipe le décide.

## **Article 6 – Mention sur la feuille de match**

L'arbitre indique :

- le motif de la décision concernant l'officiel : carton blanc consécutif à un comportement contestataire ;
- la minute de la décision ;
- l'identité du joueur ayant assuré la fonction de capitaine durant la période d'exclusion temporaire.

## **Article 7 – Nature et effets de l'exclusion temporaire**

L'exclusion temporaire du capitaine est une mesure spécifique, distincte de l'avertissement (carton jaune) et de l'exclusion définitive (carton rouge) prévues par les Lois du Jeu.

Pendant la durée de l'exclusion (dix minutes de jeu effectif), le capitaine concerné ne peut participer au jeu. Son équipe évolue avec un joueur en moins, sans remplacement possible.

Le retour du capitaine sur le terrain est conditionné à l'écoulement effectif de la durée de la sanction et à l'autorisation de l'arbitre.

## **Article 8 – Règle de cumul avec les autres sanctions**

L'exclusion temporaire du capitaine dans le cadre d'un carton blanc adressé à un officiel d'équipe ne correspond pas à une sanction disciplinaire adressée au capitaine. Elle n'est donc pas cumulable aux cartons blanc et/ou jaune que la capitaine aurait déjà pu recevoir.

Lorsqu'un officiel d'équipe reçoit deux avertissements au cours du même match, il est exclu définitivement. Ce cumul peut prendre l'une des formes suivantes :

1. carton jaune + carton blanc ;
2. carton blanc + carton jaune ;
3. carton jaune + carton jaune.

Cette exclusion définitive est immédiate et doit être mentionnée dans le rapport d'après-match.



FÉDÉRATION FRANÇAISE  
DE FOOTBALL

---

PROTOCOLE FÉDÉRAL

**PAUSES D'APAISEMENT**  
(OU « TEMPS MORTS »)

Août 2025

---

Ce protocole est établi conformément aux directives de l'IFAB.

**1. Définition**

La pause d'apaisement est une interruption temporaire du match, décidée par l'arbitre, dans le but de désamorcer une situation de tension manifeste entre les deux équipes.

Elle vise à :

- **prévenir** toute escalade conflictuelle ;
- **restaurer** un climat serein et respectueux nécessaire à la poursuite du jeu ;
- **rappeler** à chacun (joueurs, capitaines, responsables d'équipe) les règles de comportement et de responsabilité collective.

Sa durée est laissée à l'appréciation de l'arbitre, en fonction des circonstances et du climat observé.

**2. Fondement réglementaire**

La pause d'apaisement s'appuie sur la Loi 5 des Lois du Jeu, qui permet à l'arbitre d'interrompre temporairement le match lorsqu'il estime que les conditions ne sont plus réunies pour poursuivre la rencontre dans un climat serein et maîtrisé.

Cette mesure relève exclusivement de l'appréciation de l'arbitre, dans le cadre de sa mission de gestion de la rencontre.

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE FOOTBALL

87, Boulevard de Grenelle, 75738 Paris Cedex 15 - T. +33 (0)1 44 31 73 00 - F. +33 (0)1 44 31 73 73 - FFF.fr

N° TVA Intracommunautaire : FR 433 0374 2480 - N° Siret : 303 742 480 000 62



### 3. Situations justifiant le recours à la pause

L'arbitre peut décider d'instaurer une pause d'apaisement dans les cas suivants :

- montée progressive de tensions entre joueurs des deux équipes ;
- enchaînement de provocations, gestes d'humeur ou comportements à la limite de la sanction disciplinaire ;
- refus collectif d'apaisement après un arrêt de jeu tendu ;
- atmosphère conflictuelle persistante, sans faute individuelle caractérisée ;
- comportement excessif ou agitation des responsables d'équipe susceptible de détériorer le climat de la rencontre.

*Remarque* : la pause d'apaisement ne remplace en aucun cas les sanctions prévues par les Lois du Jeu.

Tout comportement constituant une infraction disciplinaire (propos menaçants, contestation collective, gestes agressifs, etc.) doit être immédiatement sanctionné selon les procédures réglementaires (avertissement ou exclusion).

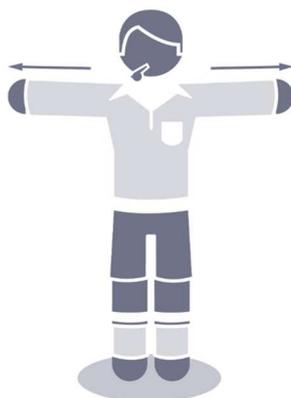
### 4. Procédure de déclenchement

L'arbitre interrompt le jeu par un coup de sifflet.

Il indique clairement la pause par **la gestuelle du « temps mort » (mains en « T ») par-dessus la tête.**



L'arbitre **demande à tous les joueurs de se rendre dans leur surface de réparation** respective en écartant latéralement les bras et en effectuant un geste de poussée vers l'extérieur au niveau des épaules.





Cette consigne vise à éviter toute interaction négative avec les adversaires ou les spectateurs. Un joueur qui quitte sa surface sans autorisation peut être averti (carton jaune).

L'arbitre invite ensuite dans le rond central :

- les deux capitaines ;
- les deux entraîneurs ;
- et toute autre personne jugée utile (par exemple : le délégué, le responsable de la sécurité, etc.).

**Il explique les raisons de l'interruption, ce qu'il a observé et les attentes pour la reprise.**

**Il rappelle aux responsables d'équipe leur rôle de maîtrise et d'apaisement.**

Il informe les autres officiels du match (arbitres assistants, 4<sup>ème</sup> arbitre, délégué).

## **5. Reprise du jeu**

L'arbitre s'assure que le climat est stabilisé. Le match redémarre par la reprise correspondant à l'arrêt (coup franc, touche, balle à terre, etc.). La rencontre se poursuit normalement.

## **6. Conséquences disciplinaires**

La pause **n'empêche en aucun cas la prise de sanctions disciplinaires**. L'arbitre peut prononcer des avertissements ou exclusions avant, pendant ou après la pause, selon les comportements constatés.

## **7. Rapport d'après-match**

L'arbitre mentionne dans son rapport :

- le moment de la pause ;
- les motifs concrets de son déclenchement ;
- les réactions observées (joueurs, capitaines, responsables d'équipe) ;
- les éventuelles mesures disciplinaires prises ;
- les impacts sur le climat du déroulement de la suite de la rencontre.

Ce rapport constitue un élément essentiel pour l'analyse par les instances.

Les Ligues et Districts s'engageant dans la mise en œuvre du protocole sont invités à se faire connaître auprès de la FFF, à faire **un bilan quantitatif et qualitatif de cette mesure au 31 décembre et au 30 juin de chaque saison**, et à transmettre ce dernier à la Direction de l'arbitrage (DA) de la FFF : [pausesdapaisement@fff.fr](mailto:pausesdapaisement@fff.fr).



**Programme 2ème semestre formations gratuites  
(sauf Strapping, Ktaping, PSC)**



**Strapping (20€)**

- Mardi 30 septembre
- 18h30 21h30
- Joseph Broyon, kinésithérapeute
- [JE M'INSCRIS >](#)



**K Taping (20€)**

- Mardi 7 octobre
- 18h30 21h30
- Joseph Broyon, kinésithérapeute
- [JE M'INSCRIS >](#)



**Diététique**

- Jeudi 9 Octobre
- 18h30 21h
- Eloïse Pellicier, diététicienne
- [JE M'INSCRIS](#)

≥



**Projet associatif**

**Gérer et animer une gestion associative**

- Jeudi 2 Octobre
- 18h30 21h
- Dominique Jean - Dirigeant associatif
- [JE M'INSCRIS](#)

≥



### Formation PSC (60€)

- Samedi 11 octobre ou Samedi 15 novembre
- 9H 17h00
- Géré par la FFSS
- [JE M'INSCRIS](#)

≥



### Jeunes dirigeants

- Samedi 11 octobre
- 9h 16h00
- Georges Lavy - Dominique Jean - Lucy Borgeot : dirigeants associatifs
- [JE M'INSCRIS](#)

≥



### Numérique

- Jeudi 16 octobre ET jeudi 6 novembre
- 18h30 21h00
- Pascale Torque, conseil en formation
- [JE M'INSCRIS](#)

≥



### Communication - évènement

- Mercredi 12 novembre
- 18h30 20h30
- Isabelle Jalkh Torque, professionnelle de la communication
- [JE M'INSCRIS >](#)



### Powerpoint

- Jeudi 20 novembre
- 18h30 21h00
- Georges Lavy, dirigeant associatif
- [JE M'INSCRIS](#)

≥



### Projeter son association vers l'excellence -

- Jeudi 27 novembre
- 18h30 21h00
- Fannie Mause, conseillère en gestion associative
- [JE M'INSCRIS](#)

≥



### Logiciel de communication

#### PREZI

- Jeudi 4 décembre
- 18h30 21h
- Lucie Borgeat, dirigeante associative
- [JE M'INSCRIS](#)

≥



### Recyclage PSC (40€)

- Samedi 6 décembre
- 9h 12h
- Géré par la FFSS
- [JE M'INSCRIS](#)

≥

## Programme Dirigeants et bénévoles

Nous avons le plaisir de pouvoir vous proposer des thématiques d'accompagnement à destination de tous les adhérents d'une association sportive à la Maison des Sports. Pour toutes les informations, l'inscription et les thématiques abordées : cliquez ci-dessous :-)

[Je m'inscris](#)



### CDOS

90 Rue henri oreiller 73000 Chambéry, 90 Rue henri oreiller, 73000, Chambéry

Cet email a été envoyé à [district@savoie.fff.fr](mailto:district@savoie.fff.fr).

Vous avez reçu cet email parce que vous vous êtes inscrit à notre newsletter.

[Se désinscrire](#)



# PSA Savoie

## Programme ateliers formatifs des bénévoles automne

PSA Savoie a le plaisir de vous transmettre son programme de formations des bénévoles de l'automne.

### **Quiz associatif : Les fondamentaux d'une association**

Mardi 14 octobre en présentiel à PSA Savoie, 2A rue Simone Veil Bassens de 17h30 à 19h30

*Ce que je sais, et ce que je croyais savoir...*

*Mettre à jour ses connaissances et appréhender les particularités de toutes les activités associatives. Ex : faut-il obligatoirement 3 personnes pour créer une association : un président, un trésorier et un secrétaire ? la cotisation est-elle obligatoire ? l'AG est-elle obligatoirement publique ? une association peut-elle embaucher un autoentrepreneur ?*

### **Gouvernance**

Lundi 27 octobre en visioconférence de 17h30 à 19h30

*Comprendre le rôle et les missions de chacun, s'interroger sur le projet associatif, découvrir les différents modes d'organisation, savoir dynamiser l'équipe, déléguer...*

### **Organisation des statuts et fonctionnement juridique**

Lundi 24 novembre en visioconférence de 17h30 à 19h30

*Maitriser le fonctionnement des différents organes décisionnaires et remplir les obligations légales et statutaires*

### **Responsabilités associatives**

Lundi 8 décembre en visioconférence de 17h30 à 19h30

*Comprendre la distinction entre la responsabilité de l'association et celle des dirigeants. Connaître les grands principes de la responsabilité civile, pénale et financière*

Inscription sur le lien suivant (places limitées) : <https://forms.gle/d27wLETtR1rQiY3h8>

Participation à un ou plusieurs ateliers.

Vous recevrez une confirmation de votre inscription environ une semaine après avoir rempli le formulaire.

Pour les sessions en visioconférence, le lien de connexion vous sera envoyé quelques jours avant la formation.

Formations gratuites à destination des bénévoles savoyards, financées dans le cadre du FDVA.

Au plaisir de vous retrouver lors de ces rencontres.

Leila ADDI

**Chargée de Mission**

04.79.33.93.95

[crib73@psa-savoie.com](mailto:crib73@psa-savoie.com)



PSA Savoie, Le Partenaire Associatif

Pôle Soutien Associatif, association Loi 1901

Centre de Ressource et d'Information des Bénévoles

Habilité par le Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative

Site: [www.psa-savoie.com](http://www.psa-savoie.com)

Adresse : L'Amiral 2A rue Simone Veil 73000 Bassens

Economisez du papier : N'imprimez ce mail que si nécessaire !